

FÊLÉ DE CLOCHES !

*Entretien avec le père Christophe Lagrange,
correspondant de la Société française de campanologie pour la Saône-et-Loire*

Frédéric Lafarge

*Propos librement mis en forme à partir de notes prises au cours d'un entretien organisé le jeudi 4 mai 2017
à la cure de la paroisse Saint-Pierre de Mâcon.*

En publiant en novembre 2016 « Histoires de cloches : l'art campanaire à partir de cloches en Saône-et-Loire », le père Christophe Lagrange, correspondant de la Société française de campanologie pour le département de Saône-et-Loire, a voulu lever une partie du « mystère » qui entoure les cloches du diocèse d'Autun-Chalon-Mâcon.

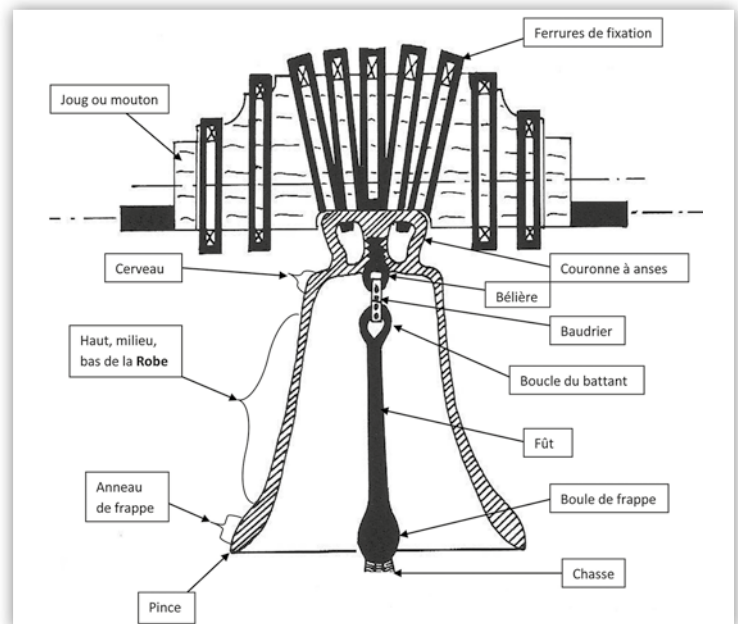
Mon père, d'où vous vient cette passion pour les cloches, qui vous a amené à vous spécialiser dans ce domaine et vous pousse à passer une partie de votre temps libre dans les clochers du département ?

Les cloches m'attirent, et... j'ai toujours beaucoup aimé les écouter sonner ! Et cela, depuis tout petit... En Bretagne, où j'ai passé la plupart de mes vacances d'été, nombre de clochers laissent apparaître les cloches qu'ils renferment, et mon père et moi passions toujours beaucoup de temps à visiter les églises et les chapelles qui s'offraient à nous, notamment aux heures où l'angélus devait sonner (quand ce n'était pas la messe...). Pendant de nombreuses années, j'ai été enfant de chœur à Buxy, village du Chalonnais d'où je suis originaire, et l'un de mes meilleurs souvenirs est ce jour où mon curé m'autorisa à monter dans le clocher de l'église pour y voir ces cloches – il y en a trois – que, jusque-là, je n'avais pu qu'entendre. C'est un moment que je n'ai jamais oublié ! Par la suite, je suis re-



Si l'immense majorité des cloches sont abritées à l'intérieur d'un clocher, il existe des exceptions. À gauche, l'un de ces clochers romans dont la Saône-et-Loire regorge : celui de l'église Saint-Pierre de Brancion, qui renferme une cloche de 265 kg fondue en 1763 par Paccard à Annecy. À droite : le « clocher-mur » de l'église de Mesvres, ajouté à l'édifice en 1910 et dont l'arcade double laisse apparaître trois cloches.

monté d'innombrables fois dans ce clocher, et je suis même allé jusqu'à organiser des visites du lieu en été ! En 2008, une nouvelle étape a été franchie avec la rencontre de la Société française de campanologie, à l'occasion d'un « week-end campanaire » que cette association organisait en Normandie. Imaginez : un week-end entier passé avec d'autres fêlés de cloches ! À cette occasion, j'en appris davantage sur cette association fondée en 1987 pour « favoriser la sauvegarde et la connaissance des cloches de toute taille et de toute origine en tant qu'instrument sonore et objet d'art et de tradition populaire », et qui s'était lancée dans un chantier de taille : la réalisation d'un inventaire visant, à terme, à recenser

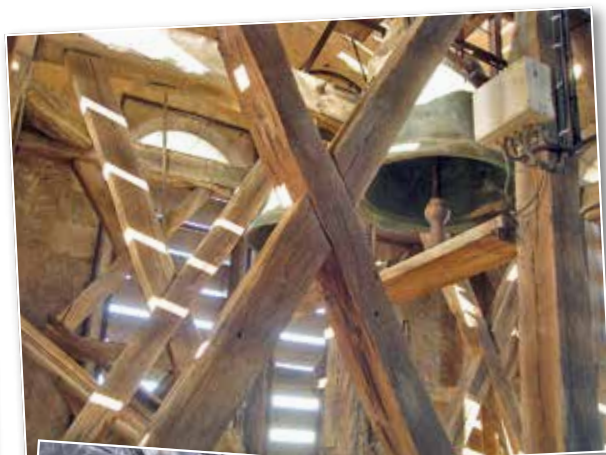


Couronne, cerveau, robe, pince, battant... Une cloche est constituée de différents éléments, comme l'indique ce schéma en coupe établi par le père Christophe Lagrange.

Fêlé de cloches !



Une cloche pas comme les autres : Marthe, le bourdon de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun, qui fut offerte par le cardinal Jean Rolin (1408-1483). 3 500 kg de bronze fondus en 1476 qui font de cette cloche de 1,69 mètre de diamètre la 2^e plus grosse de Saône-et-Loire.



Parmi les trois cloches de la cathédrale Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône figure Jeanne-Henriette, son bourdon, qui fut fondue à Lyon par Gédéon Morel en 1853 et qui se trouve être la plus grosse des cloches de Saône-et-Loire (avec 5 200 kg et 1,96 mètre de diamètre).

Tout clocher dispose d'un beffroi, structure faite de poutres assemblées, conçue pour supporter les cloches et permettre leur mise en volée. Ici : l'intérieur du clocher de Notre-Dame de Cuisery, qui renferme deux cloches (dont une, datée de 1509 et pesant 317 kg, est protégée au titre des Monuments historiques).

sonneurs. Malheureusement, les premiers « moteurs de volée », quelque peu inadaptés, demeurèrent longtemps « trop violents » au démarrage et les cloches eurent à en pâtir, d'autant que les angles de volée ne se réglait pas comme on peut le faire de nos jours. Les choses ont toutefois changé depuis, avec l'emploi de motorisations gérées par des cartes électroniques, permettant une mise en volée plus douce respectant les cloches et les pièces mobiles du beffroi. Il n'en reste pas moins qu'une cloche ayant souffert d'une mauvaise utilisation conservera des traces des mauvais traitements qu'elle a subis...

Ces cloches, lorsqu'elles sont en état de sonner, sonnent-elles seulement ?

La situation varie sensiblement d'un endroit à l'autre mais on estime à 90 % environ le nombre de clochers de Saône-et-Loire aujourd'hui électrifiés et disposant d'un système permettant de sonner les cloches. Mais électrification ne veut pas dire sonnerie... Pour qu'une cloche se fasse entendre, il faut, tout d'abord, une volonté, que ce soit celle de la municipalité pour marquer le temps « civil », au rythme des heures (et parfois des demi-heures et des quarts d'heure !) ou celle du prêtre de la paroisse pour que sonne le temps religieux : l'angélus trois fois par jour⁽²⁾, les appels à la messe, la « volée de mariage »... Cela dépend ensuite de l'état du système électromécanique permettant de faire sonner les cloches (ou de les faire *tinter*, dans le cas de l'égrenage des heures, qui ne nécessite pas le basculement de la cloche mais s'obtient grâce à l'actionnement d'un « marteau extérieur » dit « de

l'ensemble du patrimoine campanaire français. Un travail de longue haleine puisqu'on évalue à quelque cent mille le nombre de cloches existant en France, qu'elles soient d'église ou de beffroi civil ! Comme la SFC ne disposait d'aucun correspondant pour la Saône-et-Loire, son président ne tarda pas à me proposer de devenir *chargé d'inventaire* pour ce département. Ce n'est toutefois qu'après plusieurs formations que j'ai pu commencer à monter dans les clochers du département et... contribuer à la réalisation de cet ambitieux recensement. Neuf ans plus tard, les choses sont relativement bien « rôdées », et j'effectue chaque année, bénévolement, plusieurs « visites de clocher », autant pour mon plaisir que pour renseigner la SFC (dix déplacements en 2015, quatre en 2016). Depuis quelques années, je suis en lien étroit avec la direction régionale des affaires culturelles, qui s'intéresse particulièrement à mon travail, notamment lorsque mes

investigations portent sur des cloches antérieures à la Révolution.

Est-il possible de dresser un « état des lieux » des cloches dans le département ?

Voilà qui est difficile, pour ne pas dire... impossible ! En effet, chaque cloche est unique et, de plus, à considérer dans l'environnement qui est le sien, à savoir l'intérieur du clocher. Vous savez, une cloche âgée de cinq siècles pourra être en excellent état... et une autre à peine bicentenaire ne plus être en mesure de se faire entendre... En la matière, deux facteurs sont déterminants. Le premier est le lieu où se trouve la cloche. Une cloche installée à l'intérieur de l'arcade d'un mur-clocher⁽¹⁾ pâtira des intempéries et s'abimera beaucoup plus rapidement qu'une cloche enfermée dans un clocher, surtout si celui-ci a ses ouvertures munies d'abat-sons (ceux-ci, outre le fait de rabattre le son en direction du sol, stoppent la pluie

et coupent le vent). Le second est la façon dont la cloche a été sonnée au cours de son histoire. Au milieu des années trente, les cloches étaient encore actionnées comme elles l'avaient toujours été : au moyen d'une corde (ou, beaucoup plus rarement, en étant poussées au pied). Cet office revenait aux sonneurs, qui savaient comment opérer. Malheureusement, il était fréquent qu'il y ait plus de cloches que de sonneurs – et un sonneur pouvait être indisponible... – et l'on recourait alors à des sonneurs improvisés – souvent des mendiants, d'où le nom de *clochards* – qui, pour un temps, se mettaient aux ordres du sonneur... et sonnaient comme ils pensaient devoir le faire. Les cloches – et, avec elles, le mécanisme permettant leur basculement... – étaient alors malmenées, s'usant prématurément... et se cassant même parfois. Les choses évoluèrent dans les années cinquante avec l'électrification des clochers, qui causa la lente disparition des

tintement »). Une cloche « qui fonctionne » est une cloche dont on doit se préoccuper ! Et qui, obligatoirement, devrait bénéficier d'un contrat d'entretien prévoyant la visite annuelle d'un campaniste. Or nous sommes loin du compte... Trop souvent, parce qu'elles se trouvent dans des clochers difficilement accessibles – ou, plus simplement, parce que « tout fonctionne » –, les cloches ne bénéficient d'aucun contrat de ce type, et je suis monté plus d'une fois dans des clochers « en service » dans lesquels personne n'avait mis les pieds depuis plus de dix ans... Cela montrait, certes, qu'il n'y avait pas eu de panne récente... mais comment, en agissant de la sorte, espérer prévenir à temps d'éventuels problèmes, toujours prêts à apparaître ? Jeu dans le joug ou au niveau d'une autre pièce mobile, obstacle apparu dans la course de la cloche, problèmes électriques, lacunes dans la charpente du beffroi... Parfois, sans aller jusqu'à être en panne, une cloche « sonne moins bien », et... l'on ne fait rien... Or une cloche dont la sonnerie est altérée vous envoie un signal d'alerte indiquant un problème qui, inéluctablement, ira en s'aggravant. Voilà qui est dommage, pour ne pas dire... dommageable !

Parlez-nous de l'histoire de ces cloches que vous chérissez tant...

Tout d'abord, même si le bronze⁽³⁾ de très nombreuses cloches a été fondu à la Révolution, sachez qu'il n'existe pas, à ma connaissance, d'église sans cloche dans le diocèse d'Autun-Chalon-Mâcon, si l'on excepte, toutefois, les églises les plus récentes, qui n'en ont pas été dotées à leur construction : Notre-Dame-des-Lumières à Chalon-sur-Saône (1966), Notre-Dame-de-la-Paix à Mâcon (1975) ou Notre-Dame-du-Travail au Creusot. En 1793, en Saône-et-Loire comme partout en France, en application d'un décret de la Convention « portant qu'il ne sera laissé qu'une seule cloche dans chaque paroisse »⁽⁴⁾, on ne conserva dans les clochers qu'une cloche unique, généra-

lement la plus ancienne ou la plus grosse. Et quelque cent mille cloches disparurent... Il faut dire que les églises, même dans les bourgs de taille modeste, disposaient souvent de plusieurs cloches : neuf pour la seule église de Buxy en 1789 ! En effet, toutes ne servaient pas à sonner la messe ou lors des grandes fêtes et certaines avaient des usages « particuliers » : sonner la mort d'un enfant, éloigner les orages... La tourmente révolutionnaire passée et les guerres de l'Empire terminées, la plupart des clochers du département furent « rééquipés », et les fondeurs de l'époque bénéficièrent de nombreuses commandes, notamment la fonderie de Joseph-Alexis Baudouin (Mâcon), celle de Gédéon Morel (Lyon) et la fonderie Paccard (Sevrier, près d'Annecy). Mais jamais on ne retrouva la situation antérieure à 1789, ce qui n'empêche pas certains clochers de Saône-et-Loire de se distinguer par un grand nombre de cloches, tel celui de l'église Saint-Henri du Creusot, qui est le mieux pourvu du diocèse avec vingt-cinq cloches⁽⁵⁾. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le patrimoine campanaire français s'enrichit toujours, comme en témoignent les églises de Bissy-sur-Fley et de Bissy-sous-Uxelles qui, en 2013 et 2014, se sont dotées de cloches flambant neuves, fondues par Paccard pour la première et par Bollée à Saint-Jean-de-Braye (Loiret) pour la seconde⁽⁶⁾.

Pouvez-vous, sommairement, nous présenter une "cloche type" ?

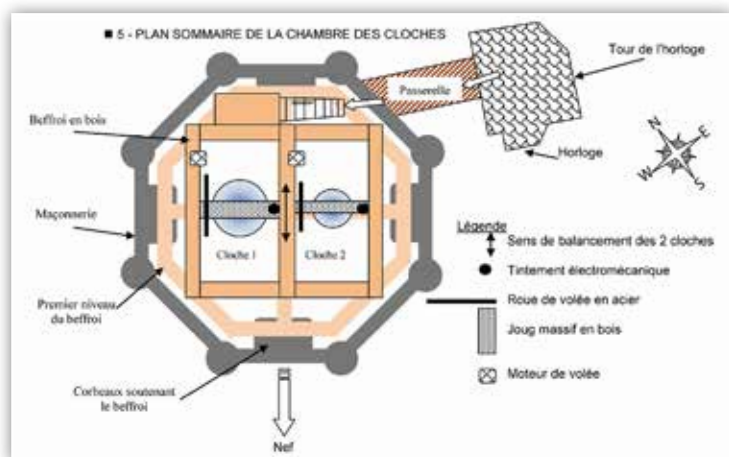
Rép que toujours à l'intérieur d'une tour, que l'on dénomme *clocher* quand cette construction coiffe l'église (ou lui est accolée) et *campanile* quand elle est « détachée » du bâtiment. Mais il peut arriver, comme je l'ai dit, qu'une cloche ne bénéficie que d'une simple arcade percée dans un mur-clocher... À l'intérieur du clocher est installé le *beffroi*, ouvrage de charpente conçu pour supporter les cloches, permettre leur basculement et... absorber les vibrations produites par la



L'examen d'une cloche comprend la prise de ses dimensions, étape du « diagnostic » qui donne lieu, entre autres, à la mesure de l'épaisseur de son anneau de frappe – pour en définir l'usure – à l'aide d'un compas d'épaisseur. Plus musical sera, ultérieurement, l'emploi du diapason utilisé pour définir la note émise par la cloche en volée. Photographie prise le 21 juillet 2016 dans le clocher de l'église Saint-Denis de Lugny, qui abrite deux cloches provenant de la fonderie de Joseph-Alexis Baudouin (Mâcon) : l'une de 1 000 kg fondue en 1825 et une autre de seize ans sa cadette, « refondue au mois de juillet 1841 sous le règne de Louis-Philippe roi des Français ».



On parle de « cloche ancienne » lorsqu'une cloche est antérieure à la Révolution française. Parmi les plus anciennes du département figure celle, classée aux Monuments historiques par arrêté du 7 octobre 1935, de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Cersot, cloche de 70 kg non datée mais semblant remonter au début du XVI^e siècle, comme l'indiquent sa facture et sa dédicace en caractères gothiques reproduisant les premiers mots de la célèbre prière adressée à Marie (« AVE MARIA GRATIA PLENA DOMINUS TECUM »). La plus vieille cloche de Saône-et-Loire identifiée à ce jour est toutefois celle de Cuiseaux, qui date de 1406.



Schémas et photos agrémentent les rapports rédigés par le père Lagrange pour le compte de la Société française de campanologie. Ici : le schéma établi à l'issue des visites effectuées en octobre 2016 et en janvier 2017 à l'intérieur du clocher roman de l'église de Saint-Genoux-le-National, qui renferme deux cloches. La plus grosse, qui pèse 712 kg, date de 1629 et a été classée aux monuments historiques (arrêté du 4 juillet 1903) ; sa dédicace en latin et en français mentionne le « règne de Louis le Juste, roi de France et de Navarre, 13^{ie} du nom » et signifie : « J'appelle le peuple à la vérité, je pleure les morts, je chasse les tempêtes, j'embellis les fêtes. ». Marie-Antoinette-Étiennette, la petite, date quant à elle de 1806 et ne pèse « que » 241 kg.

mise en volée afin qu'elles ne se répercutent pas aux murs de pierre et ne les déstabilisent pas. C'est la raison pour laquelle un beffroi bouge légèrement lorsque ses cloches sont en mouvement, ce qui est tout à fait normal. Une cloche est solidement fixée à son *joug* (ou *mouton*), pièce de bois ou de métal horizontale dotée à chacune de ses extrémités de roulements permettant le basculement de la cloche. Plusieurs ferrures de fixation

enserrent ce joug et passent par les anses de la *couronne* de la cloche – généralement au nombre de six – de manière à ce que joug et cloche soient aussi solidaires que possible. Immédiatement sous la couronne se trouve le *cerveau*, qui est la partie la plus haute de la cloche et dont la courbure permet la descente de ce que l'on appelle la « robe ». Souvent, les inscriptions dont dispose une cloche – la *dédicace* – se situent en haut de cette robe et les autres décors plus bas. Plus la robe « descend », plus celle-ci s'évase, jusqu'à l'*anneau de frappe*, qui est l'endroit le plus épais de la robe, celui que le battant intérieur (ou le marteau extérieur) vient frapper pour mettre le métal en vibration et donner la note juste. La robe s'affine avec la *pince*. À l'intérieur de la cloche, au niveau du cerveau, une boucle de métal appelée *bélière* est prise dans le bronze : c'est à elle que le *battant de frappe* est suspendu à l'aide d'un *baudrier*, pièce souple faite de métal et de cuir. Ce battant, qui se termine dans sa partie inférieure par la *boule de frappe*⁽⁷⁾, est la lourde pièce de métal – généralement en acier – qui frappe la cloche quand celle-ci est mise en volée. Pour faire basculer la cloche, il y a plusieurs possibilités. Si elle est en traction manuelle, autrement

dit dépourvue de tout système d'entraînement motorisé, alors on tire la corde qui se trouve être attachée à l'extrémité d'un « bras de tirage » fixé au joug (ou, plus souvent, à une roue en bois, ce qui rend l'opération plus aisée). En revanche, si la volée est motorisée – et, dans ce cas, déclenchée à l'aide d'un tableau de commande installé le plus souvent dans la sacristie –, alors une roue métallique a été fixée au joug, roue qui subit l'action du moteur au moyen d'une chaîne. Mais il existe un autre système : celui des moteurs dits « linéaires » permettant de sonner une cloche à la volée par induction (grâce à la force électromagnétique), technologie qui consiste en deux plaques de métal agissant comme des aimants et se repoussant au point de mettre la cloche en mouvement, l'une étant fixée au joug et l'autre au beffroi. Ce système – rare – dont dispose par exemple la cathédrale Saint-Vincent de Mâcon permet de supprimer la roue, la chaîne et le moteur mais exige un réglage extrêmement minutieux qui ne peut être obtenu lorsqu'un beffroi est trop peu « rigide ».

Quelle est la raison d'être de la présence de cloches dans les églises et que reste-il de nos jours de leur usage d'antan ?

Il faut savoir que les cloches ont été intégrées aux églises au V^e siècle, dans les monastères, où elles ont toujours eu pour rôle de marquer le temps de Dieu au milieu de la vie des hommes ; il s'agissait d'annoncer aux frères l'approche de l'office, son début, certaines de ses étapes et sa fin, pour « accompagner » ceux qui y participaient mais aussi à destination de ceux qui n'y étaient pas (les frères convers, par exemple), afin qu'ils puissent s'associer à la prière du chœur. Avec le temps, leur usage s'est développé et les cloches ont fini par apparaître hors des communautés religieuses, dans les églises paroissiales, au point que, vers l'an mil, construire un tel édifice ne se concevait pas sans cloche(s). Par la suite, les choses se développèrent encore,

encouragées dans une certaine mesure par le souci de surpasser son voisin, dans un esprit de compétition (pour ne pas dire... « de clocher » !). À cette époque, on annonçait la messe une heure avant qu'elle ne commence avec la volée de certaines cloches, puis une demi-heure avant avec la volée d'autres cloches ; les cloches sonnaient à nouveau au début de la messe, puis au gloria, à l'offertoire, à l'élévation et à la fin de l'office. Aujourd'hui, les cloches sont le plus souvent sonnées un quart d'heure avant la messe et parfois à la fin de la célébration. Elles sonnent aussi, bien sûr, lors des baptêmes, des mariages et des funérailles. Les cloches, cependant, ont longtemps été un moyen de communication dépassant le domaine du religieux. N'ont-elles pas sonné, en effet, outre les heures (qu'elles sonnent toujours...), les événements heureux ou tristes de la vie des hommes, à l'échelle des villes et des villages comme parfois... du pays tout entier ? Souvenons-nous de cette sonnerie singulière qu'est le tocsin qui, début août 1914, pour la toute dernière fois en France, retentit à travers le pays pour annoncer l'entrée en guerre de la France... Alertant du danger et commandant aux orages, elles ont contribué à forger l'identité des lieux de vie. Aujourd'hui, le son des cloches se noie dans le bruit du monde et, malgré cela, une cloche qui « s'arrête » demeure une cloche qui « manque »... C'est un fait : les cloches, aussi vieilles que le baptême de la France, font intégralement partie de la culture de notre pays.

Une fois dans un clocher, comment procédez-vous ?

Avant d'y être, il me faut... y parvenir ! Aussi, je pense d'abord et avant tout à ma sécurité ! Parfois, l'escalier ou l'échelle qu'il me faut emprunter sont en très mauvais état, quand ce n'est pas le plancher qui montre des signes de fatigue ! J'évite donc de prendre des risques inconsidérés, d'autant plus que je ne monte jamais sans être chargé du matériel dont je vais avoir besoin : mètre pliant, compas



Une cérémonie devenue « rare » : la bénédiction d'une cloche. Ici : le père Jean Cuisenier, curé de la paroisse Saint-Augustin en Nord-Clunisois (Ameny), bénissant le 12 avril 2014 la cloche de 575,5 kg fondue pour équiper le clocher de l'église Saint-Laurent de Bissy-sous-Uxelles.

Christophe Lagrange est né à Chalon-sur-Saône le 30 avril 1977. En 1998, après des études à Chalon-sur-Saône qui lui ont permis d'obtenir un CAP de plombier-chauffagiste et un BTS commerce, il entre au séminaire du Prado (Limonest, près de Lyon). Sept ans plus tard, le 25 juin 2005, il est ordonné prêtre par monseigneur Raymond Séguin en la cathédrale Saint-Lazare d'Autun et est aussitôt nommé à la paroisse Saint-Pierre-en-Louhannais (Louhans), où il demeure quatre ans. En 2009, il est nommé à Montcenis-Le Creusot (paroisse de l'Épiphanie), où il demeure jusqu'en 2012, année de son affectation à la paroisse Saint-Martin-du-Partage de Montchanin où il est fait curé. Il est depuis septembre 2015 vicaire de la paroisse Saint-Étienne de Mâcon.

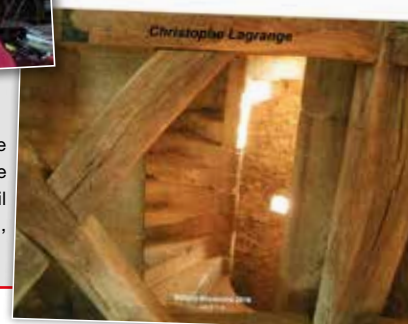
En plus de ses charges paroissiales et diocésaines, le père Lagrange est membre de la pastorale des réalités du tourisme et des loisirs du diocèse (PRTL 71) et de la commission diocésaine d'art sacré. En 2008, il a adhéré à la Société française de campanologie (SFC), société dont il est le correspondant pour la Saône-et-Loire depuis 2009 et dont il a intégré le conseil d'administration en 2011. Il a créé en 2009 un blog consacré au patrimoine campanaire du diocèse d'Autun-Chalon-Mâcon, « Le blog de l'Abbé Tof », qui lui permet de faire partager sa passion et qu'il enrichit au fil de ses visites.



Histoire de cloches

L'Art Campanaire
à partir de cloches en Saône et Loire

Christophe Lagrange



d'épaisseur, diapason, brosse et chiffon, appareil photo, lampe frontale, bouchons d'oreilles... Une fois dans la « chambre des cloches », je reporte avec soin toutes mes observations sur une fiche recto-verso que j'ai mise au point en m'inspirant de documents émanant de la SFC. Mon travail consiste, notamment, à mesurer la cloche et à en estimer le poids, à identifier la note émise, à relever le texte de la dédicace et à décrire les décors visibles sur la robe, à indiquer le mode de sonnerie. Je décris aussi l'environnement de la cloche, en m'intéressant au beffroi. Je prends également un maximum de photos et fais parfois des vidéos (celles-ci permettant de voir les cloches en volée mais aussi... de les entendre !). Inspecter un clocher renfermant deux cloches peut me prendre jusqu'à deux heures. Dans les jours qui suivent, à l'aide des données collectées, j'établis un rapport aussi détaillé que possible agrémenté de clichés et de schémas que je transmets à la Société française de campanologie – qui, à ce jour, dispose d'une base de données s'approchant des quarante mille fiches descriptives de cloches existantes ou disparues (dont 670 pour le patrimoine campanaire de la Saône-et-Loire !) – ainsi qu'à la mairie du lieu et à la DRAC (quand les cloches sont anciennes ou remarquables), sans oublier l'interlocuteur qui m'a fait venir (souvent une association patrimoine mais pas toujours : paroisse...). Quand je remarque un problème, je ne manque jamais de le signaler afin

que le propriétaire de la cloche, s'il le souhaite, puisse faire appel à un professionnel.

Avez-vous une « cloche favorite » dont vous aimeriez nous parler ?

Pas une mais... plusieurs ! Je suis très attaché à Germaine, la plus grosse – et la plus ancienne – des trois cloches que possède encore l'église Saint-Germain de Buxy, qui fut celle de mon enfance. Une vieille dame de 502 ans pesant un peu plus de 1 500 kg et... sonnante en ré ! Mais j'aime aussi beaucoup Marthe, qui est le bourdon⁽⁸⁾ de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun. Une cloche qui fut fondue en 1476... L'une et l'autre sont chargées d'histoire ! Mais mes visites me réservent parfois des surprises inattendues. À l'église Saint-Barthélemy de Collonge-la-Madeleine, que j'ai visitée en début d'année, l'escalier d'accès et le beffroi ont été refaits il y a peu, tout en bois. C'est du très beau travail ! Mais j'y ai surtout trouvé deux cloches à traction manuelle, l'une de 1730 et l'autre... de 1560 environ ! Le clocher étant dépourvu de tout équipement électrique, j'aurais pu, avec un peu d'imagination, me croire transporté à l'époque où ces vénérables cloches ont été installées ! Mais les « découvertes » peuvent aussi être bien moins agréables, comme dans ce clocher du département dans lequel j'étais sensé examiner des cloches très anciennes... que je n'ai pas trouvées une fois sur place ! En réalité, chaque nouvelle visite est une découverte,

surtout que, comme je vous l'ai dit, chaque cloche est unique. Je me souviens avoir été très ému en lisant la dédicace d'une cloche de l'église de Sully fondue en 1822 et évoquant la tristesse de parents inconsolables ayant perdu leur fils unique.

Si vous aviez un message à faire passer aux lecteurs d'Images de Saône-et-Loire, quel serait-il ?

Eh bien je leur dirais seulement ceci : les cloches de nos églises constituent un patrimoine à chérir ! C'est un patrimoine vivant, à la fois parce que les cloches doivent être mises en mouvement pour « chanter » mais aussi parce qu'elles ont une utilité pratique. Aussi faut-il les connaître, pour mieux les protéger.

NOTES

1. On parle aussi de « mur-pignon » ou de « clocher peigne ».
2. En référence à la prière du même nom, récitée trois fois par jour dans l'Église latine et « rappelée » par une sonnerie déclenchée généralement à sept heures, à midi et à dix-neuf heures.
3. Alliage – dénommé *airain* en campanologie – composé de 78 % de cuivre et de 22 % d'étain dont on fait ordinairement les cloches. Il peut exceptionnellement arriver qu'une cloche ne soit pas en bronze mais en « acier moulé », comme c'est notamment le cas des

trois cloches de l'église Saint-Laurent du Creusot, qui pèsent 850 kg, 500 kg et 250 kg et ont été fondues en 1861 dans les aciéries de la société Jacob Holtzer d'Unieux (Loire).

4. Décret n° 1 092 du 23 juillet 1793 : « La Convention nationale décrète qu'il ne sera laissé qu'une seule cloche dans chaque paroisse ; que toutes les autres seront mises à la disposition du Conseil exécutif, qui sera tenu de les faire parvenir aux fonderies les plus voisines dans un délai d'un mois, pour y être fondues en canons. »
5. Devant la cathédrale Saint-Vincent de Mâcon et l'église Saint-Martin de Romenay, qui, comme Saint-Henri du Creusot depuis 1883, disposent elles aussi d'un carillon et possèdent neuf cloches chacune. Plusieurs autres clochers du diocèse renferment plus de cloches que la « normale », tels ceux de Notre-Dame de Montcenis et de Saint-Martin de Couches qui en abritent cinq (tout comme le campanile de l'église de la Réconciliation de Taizé) ou ceux de Saint-Marcel, de Saint-Philibert de Tournus et de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun qui en ont quatre.
6. Sociétés qui sont aujourd'hui les deux plus importantes pourvoyeuses de cloches installées en France, et auxquelles s'ajoutent trois autres fonderies en activité : la fonderie Cornille-Havard (Villedieu-les-Poêles), la fonderie André Voegelé (Strasbourg) et la fonderie Obertino (Labergement-Sainte-Marie). Trente-cinq fonderies fonctionnaient en France au début du XX^e siècle.
7. Boule généralement prolongée par la chasse, terme désignant la masse de métal dont le battant est lesté afin de prendre plus d'élan et de mieux frapper la cloche.
8. Terme désignant la plus grosse des cloches d'une église.

POUR ALLER PLUS LOIN...

- Le fascicule de 46 pages publié par le père Lagrange, à commander en adressant un chèque de 17,00 € à : Père Christophe Lagrange - Cure Saint-Pierre - 20, rue des Minimes - 71000 MACON.
- Le site internet de la Société française de campanologie, accessible à l'adresse : <http://campanologie.free.fr/>
- « Le blog de l'Abbé Tof », accessible à l'adresse : www.cloches71.com